

ATTESTATION D'EXAMEN DE TYPE

Délivrée par Aboma BV

Numéro d'examen de type :

Aboma/2022/002

Description du produit :

Protection temporaire des bords de toit

Marque et type :

Roof Safety Systems

S204-P201

Toit plat compact.

Nom et adresse du fabricant :

Roof Safety Systems

Asjeskampweg 4

7772 AZ Hardenberg

Pays-Bas

Nom et adresse du titulaire de l'attestation :

Roof Safety Systems

Asjeskampweg 4

7772 AZ Hardenberg

Pays-Bas

Directive(s) CE applicable(s) :

N.A.

Basé sur (une partie de) la (des) norme(s) (harmonisée(s)) :

EN 13374:2013+A1:2019, classe A

Date de l'examen de type :

du 10-01-2022 au 28-02-2022

Documents et rapports accompagnant cette attestation :

Rapports :

- 202103090JMB01 Vérification Examen de type NL

- 202103090JMB02 Rapport Examen de type

et numéro de projet du dossier d'examen de type numérique 202103090

Autres remarques :

Les essais ont été réalisés avec des supports sans matériau de friction sur la face inférieure (EPDM).

Ce matériau est considéré comme ayant un effet positif sur la stabilité du produit.

Conclusion :

Le produit et le dossier technique sont conformes aux exigences de la norme européenne

EN 13374:2013+A1:2019 classe A, compte tenu des remarques de cette déclaration.

Date : 10/02/2022

Valable : 10/02/2027

Ede

ing. B.C.M. van Gruijthuisen
Directeur général département



ing. J.M.W. Boeijen

Inspecteur senior

Examineur



Données de l'examen de type

Rapport d'examen de type complet accompagnant la présente attestation :
202103090 Rapport Examen de type

Date du rapport : (en cas de renouvellement, également dates des rapports précédents)
10/02/2022

Dates de la déclaration d'origine :
10/02/2022

Numéro de projet Aboma :
202103090

Examen effectué par :
ing. J.M.W. Boeijen

Description de la machine

Protection temporaire des bords de toit conformément à la norme EN 13374:2013+A1:2019 classe A



Examen et essais

Le document a été examiné en janvier 2022 (contenu du dossier technique). Des calculs de contrôle ont également été effectués, sur la base du modèle à éléments finis et conformément à la norme EN 13374:2013+A1:2019.

Le 31 janvier 2022, le produit a été testé conformément à la norme EN 13374:2013+A1:2019 et les résultats des calculs ont été validés.

Résultats

Examen :

À l'issue de l'examen et des tests, le produit et le dossier technique inhérent ont été révélés conformes aux exigences de la norme EN 13374:2013+A1:2019 sous la classe A. Aucun écart n'a été observé et les essais ont été clôturés avec succès.

Dossier technique :

Le dossier est complet.

Calculs :

Tous les cas de charge applicables, comme prévu dans le tableau 2 de la norme EN 13374:2013+A1:2019, ont été calculés et approuvés.

Marquage CE et déclaration de conformité CE :

Sans objet pour ce produit.

Conclusion

Sur la base des résultats positifs de l'examen de type, Aboma délivre l'attestation d'Examen de type.

L'attestation d'examen de type n'est valable que pour les produits conformes aux spécifications du produit relatif à la présente déclaration.

Le certificat est délivré sur la base des exigences en vigueur à la date de délivrance.

Avertissement

Le demandeur informera l'organisme notifié qui conserve le dossier technique relatif à l'attestation d'examen de type de toutes les modifications apportées au type approuvé. L'organisme notifié examine ces modifications et confirme alors soit la validité de l'attestation d'examen de type existant, soit en délivre une nouvelle si les modifications sont susceptibles de mettre en cause la conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité ou aux conditions d'utilisation prévues du type.

Aboma a la responsabilité permanente de s'assurer que l'attestation d'examen de type reste valide. Il informe le fabricant de tout changement significatif susceptible d'affecter la validité de l'attestation. L'organisme notifié retire les attestations qui ne sont plus valables.

Le fabricant demande à Aboma d'évaluer la validité de l'attestation d'examen de type tous les cinq ans.

Annexes

Néant.